

# Conseil départemental de la Sarthe

## Séance plénière du 14 décembre 2018 – Séance plénière

### Débat de politique générale

**Christophe CHAUDUN** (*Conseiller départemental du canton de Savigné l'Evêque et Président du groupe des élus de gauche et républicains*)

J'interviendrai au nom des Élus de gauche et républicains.

Nous pouvons rejoindre certains des propos qui viennent d'être évoqués. Je ne les reprendrai pas car l'objectif est d'apporter des réponses concrètes et non de rester dans l'abstrait.

Nous pouvons partager le diagnostic, la colère. Cela fait des années que nous alertons sur les difficultés rencontrées par nos concitoyens, par les habitants du Département de la Sarthe. Tout au long de ces années, nous n'avons pas eu le sentiment d'avoir été entendus ni écoutés.

Pourtant, notre République est organisée, et elle dispose des outils nécessaires pour être bien organisée et pour bien fonctionner : le Gouvernement, les assemblées parlementaires, les collectivités – Région, Département, Communes. Nos concitoyens vivent dans la cité au quotidien, ils sont bien souvent engagés dans des associations et sont confrontés aux difficultés au quotidien ainsi qu'ils l'expriment actuellement.

Nous ne pouvons pas nous contenter du constat. À notre niveau de responsabilité, il faut dire ce que nous pouvons faire. On ne peut se contenter, comme je l'ai relevé dans certains Départements, d'émettre un vœu, comme nous le faisons parfois, qui sera voté, transmis à l'échelon supérieur et qui restera un vœu pieux car nous ne recevons jamais de réponse.

On ne peut non plus se contenter de rejeter la pierre, en accusant les autres de là où l'on est. On ne peut non plus se satisfaire des politiques actuellement menées. Il arrive un moment où il faut regarder les choses en face et analyser ce que l'on peut faire au mieux à l'échelon départemental. Certes, nous n'avons pas la compétence s'agissant du pouvoir d'achat. Augmenter les salaires, diminuer la CSG ne relèvent pas de nos compétences, mais de celles du Gouvernement et du Parlement. En revanche, nous assumons la compétence liée à la solidarité. Je n'ai pas de solution toute faite aujourd'hui, mais il nous faut en débattre et y réfléchir dans le cadre d'un groupe de travail ou au sein des commissions, la commission Solidarité, par exemple. Il faut nous interroger sur la façon d'agir sur le pouvoir d'achat et sur le mieux vivre de nos concitoyens, sarthoises et sarthois.

Les débats que nous tenons ont eu lieu dans d'autres Conseils départementaux. Certains présidents ont annoncé qu'ils n'augmenteraient pas les impôts l'année prochaine ; d'autres, plus démagogiques, ont indiqué qu'ils les abaisseraient. C'est ce que l'on peut lire dans la presse, un peu partout en France. Dans d'autres endroits, il a été décidé de mener une vraie réflexion, de ne pas être dans l'abstrait mais dans l'action. On fait autre chose que des schémas, on agit. Nous parlions de la gratuité pour la lecture publique, mais nous pouvons aussi faire des efforts sur la restauration scolaire en n'augmentant pas les tarifs. Nous pouvons également essayer d'agir sur le pouvoir d'achat. Certains Départements ont proposé des mutuelles santé départementales, en lançant des appels d'offres afin que nos concitoyens qui n'ont pas de mutuelle puissent en souscrire une. Certaines communes l'ont fait récemment. Tout le monde connaît la mutuelle communale.

Je rejoins Gilles Leproust lorsqu'il propose de réfléchir à la mobilité. Vos collègues de la Région ont augmenté les tarifs du TER. Des raisons ont sans doute motivé cette décision. Je ne suis pas au Conseil régional, je n'ai pas fait les comptes. Mais c'est un état de fait.

La mobilité ne se résume pas aux transports collectifs qui sont de la compétence régionale, des personnes se déplacent aussi en voiture pour aller travailler. On leur dit d'acheter des voitures électriques mais elles coûtent cher. Des bornes électriques doivent être installées. Or, le schéma de déploiement départemental n'est toujours pas en activité. Nous devons étudier la façon d'agir sur la mobilité et aider nos concitoyens à payer les déplacements moins chers. Ainsi que cela a été évoqué, c'est ce qui a déclenché les mouvements actuels. C'était la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Des associations culturelles, sportives et familiales réalisent un travail extraordinaire au bénéfice de la vie citoyenne et en faveur du tissu et du lien social. Nous avons toujours alerté sur le sujet. Nous avons les moyens d'aider le tissu associatif à mieux fonctionner et à mieux participer à la vie citoyenne. Les dotations cantonales y participent. Ce n'est pas en les diminuant constamment que nous allons résoudre les problèmes.

Voilà quelques pistes de réflexion que nous souhaiterions étudier afin de déterminer le montant de l'enveloppe à débloquer à notre niveau pour plus de solidarité dans le Département. Des enveloppes sont destinées à des états d'urgence. Aujourd'hui, que peut débloquer le Département, dans le contexte économique de difficulté qu'il connaît, avec le budget dont il dispose ? À partir de là, que pouvons-nous déployer pour aider nos concitoyens dans leur vie de tous les jours ? Tels sont les thèmes que je voulais évoquer sur le pouvoir d'achat.

Le second sujet très important ce matin porte sur la biodiversité et le développement durable. C'est sans doute la seule délibération que nous allons prendre. Bien sûr, une seconde porte sur une modification du règlement intérieur, mais ce n'est pas très important, si j'ose dire, elle ne concerne que le fonctionnement de notre institution.

La seule délibération qui sera portée au vote concerne la biodiversité. Nous avons le sentiment que nous agissons positivement, mais nous n'avons pas le sentiment d'être à la hauteur des enjeux du réchauffement climatique. Que faire de plus ? J'ai évoqué le déploiement d'un réseau de bornes électriques pour permettre la recharge des voitures. Ce serait une première étape, à réaliser assez rapidement.

Monsieur le Président, vous croyez à l'éducation au développement durable. Mais que faisons-nous réellement ? Faisons-nous vraiment assez ? Dans d'autres Départements, des actions sont menées qui sont plus importantes. Nous y reviendrons. L'enjeu est là, il faut que nous allions plus loin car il y a urgence.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à deux urgences. Nous ne pouvons pas nous contenter de faire du sur place. Le premier état d'urgence réside dans le pouvoir d'achat et la solidarité envers nos concitoyens, auquel il faut apporter des réponses concrètes ; le second est celui du climat et de la biodiversité qui réclame de nous de meilleures réponses.

**Christophe COUNIL** (*Conseiller départemental du canton Le Mans 6*)

Monsieur le Président, mes chers collègues, le débat de ce matin a l'avantage de montrer que le Conseil départemental n'est pas une collectivité hors sol. Nous aurions pu débattre des points qui sont à l'ordre du jour sans consacrer au préalable une grande partie de la matinée à évoquer la situation actuelle. Nous considérons que nous ne pouvons pas faire l'économie de ce débat.

La France est aujourd'hui confrontée, non à une double, mais à une triple urgence.

Premièrement, l'urgence environnementale, à l'instant évoquée. Je souscris à cet égard en grande partie aux propos de Mme Debost. Je suis, en revanche, horrifié par ceux de M. Lorne sur un certain nombre de points. Autant j'ai pu apprécier les propos qu'il a tenus sur la façon dont les territoires doivent être traités, autant lorsqu'il indique que la France ne représente « que » 1 % de la pollution mondiale, je vous

réponds que 1 % est un pourcentage énorme pour un pays comme le nôtre et que nous n'avons pas le droit de nous exonérer de le réduire. La France est aujourd'hui une des grandes puissances mondiales. Elle doit, sur le plan international, montrer l'exemple. Comment demander à des pays émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil qui deviendront ou qui sont déjà les plus grands pollueurs de la planète de produire des efforts si nous-mêmes qui sommes un pays riche, un pays développé, un pays parmi les plus puissants du monde, ne sommes pas capables de montrer l'exemple ?

Monsieur Lorne, vous indiquez que nos concitoyens ne souffrent pas forcément de la pollution aux particules fines dans les campagnes. Dans le secteur de Marolles-les-Braults, la pollution l'été est plus importante qu'au Mans au moment des pics de pollution. Car cette pollution n'est pas forcément la pollution produite localement, c'est celle qui vient, portée par les vents, de la région parisienne. En période estivale, les parties les plus rurales du Département souffrent d'une très forte pollution aux particules lourdes alors que l'on pense respirer un air pur.

L'urgence départementale est au premier plan. Elle est essentielle et on ne peut s'en détourner. En même temps, il ne faut pas l'opposer à l'urgence sociale. Le mouvement dit « des Gilets jaunes » vient de nous le rappeler. Cela fait un moment que nous en parlons.

La troisième urgence est une urgence politique. On ne peut considérer qu'il s'agit d'une crise sociale qui va passer ; il s'agit d'une crise politique qui est celle de la représentation. Mes chers collègues, les élections professionnelles ou des locataires se sont déroulées la semaine dernière. Le taux de participation aux élections professionnelles dans la fonction publique s'élève à 50 %, celui des élections des représentants des locataires de Le Mans Métropole Habitat à 12 %. Il existe aujourd'hui une vraie crise de la représentation politique. C'est d'ailleurs ce que disent les personnes qui manifestent aujourd'hui. Il faut que nous nous interrogeons sur cette crise, sur notre rôle, sur cette capacité à écouter, à renouer des liens qui se sont parfois distendus, sur la capacité à redonner aux corps intermédiaires la place qui devrait être la leur.

Ces trois urgences, d'une certaine façon, se confrontent, mais il ne faut surtout pas les opposer. Elles donnent lieu à cette crise, qui est inédite par son ampleur, par le soutien populaire qu'elle reçoit, mais qui n'est pas surprenante. Je rejoins sur ce point le propos de M. Lorne : combien de fois, dans cette enceinte, avons-nous dit que le vote protestataire tel qu'il s'exprime dans les zones rurales depuis de très nombreuses années était une alerte ? Jacques Chirac a usé de cette formule : *la maison brûle et on regarde ailleurs*. À un moment, on ne regarde pas. Elen Debost me glisse à l'instant « Et l'abstention ». Ce sont des signes forts que, collectivement, la société n'a pas pris en compte.

On peut penser ce que l'on veut du mouvement des Gilets jaunes, notamment des désaccords peuvent porter sur leur mode d'action. En tant qu'adjoint au maire du Mans en charge de la sécurité publique, je note que, dans la Sarthe, les choses se sont déroulées dans le calme, dans le respect dû aux personnes et aux biens. Après chaque manifestation, j'ai été heureux de voir que nous n'avons pas connu dans la Sarthe ce qu'ont vécu d'autres Départements. C'est à mettre au crédit des manifestants qui sont des personnes raisonnables et responsables. On le constate localement. En même temps, on ne peut faire comme si on n'entendait pas cette colère et cette désespérance. Comment les prendre en compte ?

Il faut rester modeste. Les élus locaux ne détiennent pas les clés. D'ailleurs, on le constate dans les manifestations : ce n'est pas vers les élus locaux que les Gilets jaunes se tournent mais vers les élus nationaux. La responsabilité est celle du Gouvernement. Je ne voudrais pas tomber dans des propos démagogiques en reprochant au Gouvernement actuel de n'avoir rien fait contrairement aux autres. Non, la responsabilité est collective, gauche et droite confondues. Mais aujourd'hui c'est au Gouvernement de répondre, parce qu'il a la légitimité politique de le faire. Avec la majorité pléthorique dont dispose La République en marche, il n'existe pas de blocage politique pour avancer.

Des premières mesures ont été annoncées qui peuvent poser question. Je suis un peu dubitatif quand j'entends parler de tournant social du quinquennat. Je ne vois pas trop où se situe le tournant social. Le tournant social aurait été, non pas de consentir quelques gestes, tels qu'ils ont été faits, même s'ils sont plutôt appréciables, mais de lutter contre l'injustice sociale, à l'origine du mouvement.

M. Leproust l'a fait remarquer très justement, depuis le début du quinquennat, on a abaissé l'APL et on a demandé un effort aux retraités les plus modestes sur la CSG. Pourquoi pas, mais quand on exonère les plus riches de cet effort en supprimant l'impôt sur la fortune, on aboutit à une injustice. Et on s'étonne ensuite que des personnes s'expriment ! L'injustice existe, elle est en pratique depuis le début du quinquennat qui, dès lors, ne peut s'étonner d'assister à un revers de bâton.

Le Gouvernement annonce un grand débat. Chiche ! Allons-y ! Mais il ne faut pas que ce soit un rideau de fumée destiné à calmer un peu tout le monde pour reprendre ensuite comme si de rien n'était. Le Président lui-même l'a dit : on ne pourra pas refaire comme si de rien n'était.

Je pense que les élus locaux doivent jouer pleinement leur rôle dans le cadre de ce débat, mais sachons rester dans nos compétences. Nous ne sommes pas forcément là pour parler à la place des gens même s'ils nous ont fait confiance. C'est ce que disent les Gilets jaunes. Comment dans notre démocratie pouvons-nous redonner sa place à ce que l'on appelle dans nos collectivités « la participation citoyenne » ?

Localement, si nous n'avons pas les clés, nous disposons de quelques pistes. Dans certains domaines, nous pouvons agir en tant que collectivité locale et en tant que Conseil départemental. Sur plusieurs sujets, majorité et minorité sont plutôt d'accord. La minorité départementale vote de nombreuses délibérations parce que nous pensons que la politique que vous menez s'inscrit dans le bon sens. Je pense à la politique éducative ; au soutien aux collèges ; au développement numérique ; à quelques détails près, à la démographie médicale. Nous nous retrouvons sur certains points. Mais il en est sur lesquels nous sommes en désaccord. En tant que minorité départementale, nous pensons que nous pourrions faire plus et mieux sur certains sujets.

Des pistes ont été évoquées. Monsieur le Président, vous venez de confirmer le gel des impôts. Cela dit, je me méfie, car vous nous avez dit la même chose au moment des élections cantonales pour ensuite faire l'inverse ! Cela dit, nous pouvons donc décider de ne pas augmenter les impôts. Nous pouvons jouer également sur d'autres postes : tous les ans, vous augmentez progressivement les tarifs de la restauration scolaire. Pourquoi ne pas geler les tarifs, contribuant ainsi à l'augmentation du pouvoir d'achat ? Je rejoins M. Leproust qui a évoqué la tarification sociale. La tarification sociale de la restauration scolaire dans les collèges serait une bonne idée.

Le maintien des services publics de proximité a été évoqué. Dans certaines parties du territoire, notamment rurales, les gens nous interpellent sur l'absence de service social de proximité. Sous la mandature précédente, vous avez réorganisé le service public social des habitants, en les concentrant sur des pôles. Vous avez proposé de développer les maisons départementales. Hormis à Mamers, on n'a rien vu venir. Pourtant, la possibilité existe, modestement, petitement, de les développer.

Sur l'accompagnement à la transition énergétique, je pense que nous pourrions également aller plus loin. Elen Debost a évoqué l'éolien, elle a raison. Au titre de l'accompagnement dans le secteur du logement, nous mettons en place un réseau de chaleur pour chauffer une grande partie des Sablons et de Ronceray-Glonnières. En abaissant le coût du chauffage, c'est 1 million d'euros de pouvoir d'achat que nous rendons aux locataires. Ces possibilités sont à explorer.

Dans des domaines où les collectivités assument leurs compétences, celles-ci peuvent accompagner le monde du logement social qui souffre énormément.

Et puis il y a le soutien aux plus faibles. Un vrai désaccord nous oppose sur la façon de gérer le RSA. Ce sont là des sujets que nous devons étudier ensemble. Nous anticipons le débat d'orientations budgétaires. Vous allez me dire : oui, mais comment ? posent la question de notre capacité d'action. Il faut être modeste. Ce n'est pas parce que nous devons faire face à une crise et que nous détenons une partie de la réponse que nous pouvons, financièrement, ouvrir les vannes. N'oublions pas que si l'État peut être en déficit, les collectivités locales n'en ont pas le droit, ce qui est une très bonne chose. En revanche, quelle marge de manœuvre nous donnons-nous ? M. Chaudun a posé la question à juste titre. Et de quelles capacités disposons-nous politiquement par rapport à la diminution de nos marges de manœuvre, la perte d'autonomie fiscale, les charges nouvelles qui ont été ajoutées depuis 2004, sous des gouvernements de droite, de gauche ou sous le gouvernement de la République en marche ? Nous en parlerons à l'occasion du rapport sur la décentralisation.

Telles sont les questions qui aujourd'hui sont posées.

**Yves CALIPPE** (*Conseiller départemental du canton Le Mans 5*)

Depuis ce matin, nous échangeons. Nous sommes en train de nous regarder dans un miroir. Des personnes équipées de gilets jaunes nous interpellent depuis des semaines, elles interpellent l'ensemble des élus politiques. Certains ne sont pas meilleurs que d'autres. Certains sont plus près des gens parce que très localisés. C'est le cas des élus du Conseil départemental et des conseillers municipaux. Le problème c'est d'entendre ces personnes qui manifestent.

Un des mots d'ordre du mouvement des Gilets jaunes est « Pas de récupération ». Il convient de porter les revendications des Gilets jaunes mais aussi celles de l'ensemble de la population qui, depuis des décennies, dans les entreprises, dans les services, partout, demandent à être écoutées et entendues. Il existe une différence entre être écoutés et être entendus. Dès lors, il convient de prendre des dispositions politiques pour que l'ensemble de la population s'y retrouve et ait des conditions de vie acceptables leur permettant de vivre correctement.

On parle de violence. Je me demande si tout le monde a bien conscience de ce qu'est la violence. Je ne parle pas de la violence de ceux qui cassent systématiquement, que je condamne fermement comme tout le monde ici autour de cette table. Je parle de la violence au quotidien. Le Gouvernement a contourné, bafoué les représentations intermédiaires, qu'elles soient politiques, syndicales ou associatives. Le Gouvernement n'a pas d'interlocuteur, nous dit-il, et s'il en a eu, il n'en a pas tenu compte. Au vu des revendications qui remontent des Gilets jaunes, je ne sais s'il est nécessaire que des interlocuteurs soient désignés alors que les revendications émises sont audibles et que le Gouvernement a quelque pouvoir pour rectifier le tir.

En tout cas, l'intervention du Président de la République lundi soir n'a pas semblé être un virage social suffisant pour répondre aux cris que poussent les populations équipées de gilets jaunes, de gilets rouges ou verts pour exprimer qu'elles en ont assez et qu'elles veulent vivre.

La violence c'est la mère de famille qui se lève le matin en se demandant ce qu'elle va donner à manger à ses enfants le midi, comment elle va faire pour payer la paire de chaussure à son fils. Ça c'est de la violence. Comment dire à sa fille qui a besoin d'une robe qu'il faut qu'elle attende et qu'elle risque d'attendre longtemps ? Ça, c'est de la violence. C'est la nécessité aussi de faire des choix entre la paire de chaussures, la robe, le steak haché ou le loyer. Elle choisira le loyer parce qu'elle a besoin d'avoir un toit. Ça, c'est de la violence. Je pourrais poursuivre sans fin. Il est temps que l'on entende !

Comment faire pour vivre correctement au-delà du dixième jour du mois parce que l'on n'a plus rien ? Ça, c'est de la violence ! Comment vivre avec 458 euros de RSA ? Ça, c'est de la violence !

Comment vivre quand on vient d'ailleurs et que l'on explique à l'ensemble de la population française que les migrants touchent des fortunes quand ils arrivent sur notre territoire alors qu'ils reçoivent 128 euros ?

Comment vivre à la retraite quand on a cotisé pendant quarante ans et que l'on a à peine de quoi vivre ? Aujourd'hui, avoir travaillé toute une vie ne suffit pas pour vivre à la retraite. Comment vivre quand on ne peut se payer une mutuelle ? On n'a pas le droit d'être malade. Ça, c'est de la violence.

Il est très violent de passer la nuit dans un centre d'hébergement et de se retrouver le matin à huit heures dans la rue avec le bébé et les gosses.

Il est très violent d'être obligé de bloquer l'économie pour éventuellement être pris en considération. La violence serait de ne pas entendre les personnes qui portent ces revendications et qui ont envie d'être prises en compte.

Aujourd'hui, j'entends parler de « sentiment d'injustice ». Mais ce n'est plus un sentiment que les gens ressentent, l'injustice dans notre pays est une réalité. On a plein de sentiments, mais c'est dépassé ! Aujourd'hui, on vit l'injustice. Les personnes qui portent un gilet jaune la vivent au quotidien. Ce n'est pas un sentiment, c'est l'expression du fait qu'elles ne peuvent pas vivre avec les ressources qu'elles reçoivent, qu'elles ne peuvent pas vivre parce que, précisément, la démocratie on ne la fait pas vivre.

Que demandent-elles ?

Un contrôle des politiques sociales et économiques.

Quand elles expriment des idées, elles demandent à être entendues.

Que demandent-elles aux élus locaux si ce n'est de se mettre en capacité de porter les revendications des territoires et de leurs habitants auprès du Gouvernement et de ceux qui ont la majorité ? La question qui nous est posée, c'est la façon dont nous allons porter ces revendications à l'échelon national.

Le Président de la République n'est pas venu au Congrès des maires. Il va recevoir quelques maires et organiser une grande consultation. Comment et sur qui s'appuiera-t-il pour que cela s'organise, si ce n'est sur les élus locaux envers lesquels il éprouve un sentiment de dédain ? Cela c'est violent !

La violence aujourd'hui serait d'oublier que nous sommes interpellés, quel que soit notre échelon de responsabilité. Cela remet en cause notre façon de voir les choses, de nous exprimer et la façon plus directe d'être en permanence avec les citoyens et les citoyennes de notre pays et de nos territoires. *(Applaudissements.)*

**Laurent HUBERT** *(Conseiller départemental du canton de La Flèche)*

Les propos de Mme Debost m'invitent à réagir.

Mme Debost a parlé de la campagne, de cet endroit « où il n'y a rien ». Je trouve cette assertion un peu caricaturale. Je voudrais lui dire, pour employer un terme qu'elle a mis en exergue, que vivre à la campagne n'est pas une punition, ce peut être un choix car si la ville, c'est vrai, par exemple, offre des facilités sur le plan des transports urbains, elle n'est pas la seule solution. On peut être heureux à la campagne. Ce n'est pas nécessairement un désert, des territoires essayent de résister, de proposer des organisations, des maisons de services publics, des commerces de proximité et d'autres initiatives encore.

Je compléterai les propos de M. Lorne sur ce qu'il a vu en Allemagne. C'est un pays que je connais. J'ai tiré les mêmes constatations. En effet, les entreprises sont plus largement disséminées sur le territoire.

Aujourd'hui, en France, en particulier dans la région des Pays de la Loire, on connaît une certaine concentration économique. On encourage le modèle de la métropole, ce qui génère d'ailleurs de

nombreuses difficultés parce que les territoires ont du mal à suivre sur le plan des infrastructures. Nous pouvons accueillir des entreprises sur nos territoires. Nous attendons de la Région qu'elle nous aide, qu'elle instaure une péréquation pour faciliter l'implantation d'entreprises dans la Sarthe, en particulier dans le milieu rural.

Je dresse le même constat pour les commerces. Notre modèle est très français. Le commerce s'est développé en France sur le modèle de la grande surface. Nos concitoyens, y compris en milieu rural, font leurs courses en grandes surfaces. Il faudra que nous y réfléchissions, ainsi cela se fait d'ores et déjà dans les grandes villes et villes moyennes, telles que La Flèche et Sablé, où ce sujet est l'un des axes de réflexion des opérations Cœur de ville, qui propose des modèles alternatifs. Il convient de s'y attacher pour les appliquer dans nos campagnes. C'est ainsi que l'on pourrait proposer une offre de commerce de proximité, peut-être pas village par village, mais par pôle, et gérer les questions de mobilité, non pas du village vers la centralité, mais entre villages et pôles. Des modèles sont à créer. Je pense qu'à cet égard le Département a un rôle à jouer dans cette réflexion. Je le répète, je me sens bien à la campagne, n'hésitez pas à venir vous y installer ! (*Applaudissements.*)

**Christophe ROUILLON** (*Conseiller départemental du canton Le Mans 4*)

Je n'interviens pas pour me faire applaudir, je dirai ce que je crois.

Tout d'abord, je ne suis pas d'accord avec votre propos, Monsieur Lorne, et ce pour plusieurs raisons. Il y a une grande hypocrisie à pleurer sur la disparition du petit commerce dans le monde rural alors que vous avez soutenu le gouvernement de M. Sarkozy qui a voté la loi sur la modernisation de l'économie, laquelle a ouvert les portes aux grandes surfaces – partout !

Par ailleurs, la France des propriétaires est une façon d'envoyer les gens dans le mur. Réellement. Je le dis d'autant que je suis maire d'une commune classée parmi les plus pauvres de France. Elle compte 50 % de logements sociaux. Lorsqu'elles sont locataires, bien des personnes arrivent à avoir des conditions de vie et des parcours de vie positifs et accèdent ensuite à la propriété lorsqu'elles en ont les moyens. Attention aux discours démagogiques ! Nous avons la mémoire des choses.

Je suis désolé d'être un peu à contre-courant de l'analyse de Christophe Guilluy. D'abord, la pauvreté n'existe pas uniquement à la campagne. Si elle existe à la campagne, où elle est souvent masquée, elle existe aussi en ville. Je suis maire d'une ville où le taux de pauvreté est considérable et pas uniquement parmi les populations immigrées. Vous dites toujours que l'immigration est un problème. Non, pas forcément. L'immigration est une réalité de notre pays. Notre pays est une terre d'immigration. Des personnes provenant d'horizons divers apportent à la richesse nationale.

La pauvreté est partout. Je sais combien de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté. Je discutais hier avec une personne du bâtiment qui a travaillé toute sa vie et qui m'a dit que sa femme et lui gagnaient 1 500 euros par mois, qu'elles ne parvenaient pas à joindre les deux bouts et qu'elles avaient donc recours à l'épicerie sociale et au Resto du cœur. Telle est la réalité de notre pays. Nous sommes dans un monde qui génère des profits considérables alors qu'il n'y a pas répartition des richesses, d'où la colère et le mécontentement. La répartition des fruits de la croissance, la répartition des richesses sont le véritable problème. Je salue la présence ici dans le calme de personnes qui s'engagent d'une certaine façon dans la vie politique. Je constate que beaucoup de femmes sont présentes. C'est un phénomène nouveau qu'il convient de saluer.

Il existe deux personnes dont nous n'avons jamais parlé : M. Trump et M. Poutine. Certes, le sujet n'est pas sarthois. Néanmoins, il convient d'en parler. Pourquoi le prix de l'essence a-t-il explosé ? Parce que M. Trump a décidé un embargo sur l'Iran. Quant à M. Poutine, il se gave avec ses amis oligarques, qui profitent de fortunes colossales et font monter le prix du gaz.

Quelles sont les solutions ?

Des mesures de justice sociale, car il faut pouvoir vivre de son travail, ce que certains ne peuvent pas avec 1 000 ou 1 500 euros, malgré la prime d'activité mise en place par François Hollande, malgré des dispositifs de répartition des richesses qui n'existent dans aucun autre pays au monde. Dans aucun pays dans le monde, ne sont versées la prime de rentrée scolaire ou les APL. Tout cela existe, parce qu'il existe des taxes et des impôts, à condition qu'ils soient justement répartis.

Les personnes qui réalisent des bénéfices sur notre territoire doivent payer des impôts en Europe. Il s'agit d'une responsabilité individuelle. Le boulanger, le charcutier, le libraire payent des taxes alors qu'Amazon n'en paye pas. Chacun doit être responsable et cesser d'acheter sur ces plateformes qui pillent l'argent des Européens, qui créent très peu d'emplois et qui détruisent le tissu économique en ville et surtout à la campagne. Voilà le message qu'il faut envoyer.

Comment s'en sortir ? Grâce à la France, mais aussi à l'Europe, la seule en mesure d'établir un bras de fer face à Amazon, Google, Apple, les géants du numérique qui font des bénéfices considérables en Europe sans payer les mêmes taxes que nos concitoyens. Il faut les faire plier et payer.

Par ailleurs, prenons garde, car, dans vingt ans, les réserves de pétrole auront énormément baissé, ce sera fini. Les prix augmenteront. Il faut se préparer à la transition énergétique. C'est la raison pour laquelle le Conseil général développe des réseaux. Stéphane Le Foll a proposé le bus à l'hydrogène. Il faut que nous développiions les réseaux d'alimentation électrique, que l'on imagine des solutions de copartage, mais on ne peut dire que l'on continuera comme avant, sauf à aller droit dans le mur.

Autre réalité, 40 000 personnes, dont 500 000 en Europe, meurent tous les ans prématurément des conséquences de la pollution. Une réflexion plus large doit être lancée, en évitant de rechercher des boucs émissaires. Une des solutions passe par la répartition des richesses et la taxation de ceux qui réalisent des bénéfices. Les collectivités, à leur niveau, doivent accompagner les innovations. Plutôt que de l'envoyer à M. Poutine, à M. Trump ou aux émirs du pétrole, l'argent doit rester en France et la fiscalité économique servir à développer le tissu économique local par des investissements, par l'isolation des bâtiments. Il faut tout faire pour que l'argent reste ici plutôt que de le laisser s'évaporer vers d'autres lieux.

**Rapport n 1 : bilan intermédiaire du schéma départemental unique d'organisation sociale et médico-sociale 2015-2019**

**Claude PETIT-LASSAY** (*Conseiller départemental du canton Le Mans 1*)

Monsieur le Président, mes chers collègues, je voulais nous féliciter.

Plusieurs rapports inscrits à l'ordre du jour soit se situent à mi-parcours, soit sont des points d'étape de différents schémas ou projets. Réaliser des évaluations est satisfaisant car de là nous pouvons imaginer et travailler dans une perspective d'avenir.

S'agissant de la démarche de projet ou de schéma, je reviens sur l'intervention que j'ai développée dans le cadre de la commission. Le Schéma s'arrête en 2019. Notre Groupe considère qu'il ne faut pas faire de lien avec la réflexion sur le prochain schéma qui interviendra et pas forcément avec les élections et la représentativité des Conseillers départementaux.

En effet, nous pensons qu'un schéma ou un projet est vivant, permet de dresser un état des lieux, de présenter des propositions et des démarches de projets. Un schéma est réévalué et adapté régulièrement. Il ne peut être mis en suspens même si c'est le cas pendant la période d'avenants. C'est-à-dire qu'un schéma ne peut être lié à une mandature. Telle est notre perception. J'ignore si certains d'entre nous seront présents au cours de la prochaine mandature, mais nos concitoyens sont engagés comme nous dans ces démarches de projet. Quelle que soit l'issue des élections, ils n'ont pas à pâtir ou à subir le fait que telle ou telle majorité pourrait se dégager à un moment donné.

Nous considérons que le travail réalisé est bien fait, même si certains points peuvent être abordés différemment ou des actions être mises en avant. Mais il nous semble important de travailler dès maintenant et tout au long de 2019 à la réflexion et aux propositions à engager au cours du prochain schéma.

Je répète ce que j'ai exposé en commission : le Groupe de la minorité souhaite être associé à l'évaluation du présent schéma. Il ne convient pas d'attendre qu'une communication soit faite en commission. Nous pensons que la démarche entreprise des commissions ad hoc permet de fouiller certains thèmes que l'on retrouve dans le schéma.

À l'intérieur du schéma, le sujet des mineurs étrangers nous tient à cœur. Ce ne sera pas pour vous une surprise, Madame la Présidente, puisque nous avons abordé ce point en commission. Le dispositif actuel répond en partie à ce que l'on peut attendre d'un accompagnement et d'un suivi au quotidien des mineurs étrangers. Des efforts sont faits, des conventions existent, même si nous regrettons que près d'une centaine de mineurs soit hébergée dans des hôtels. Cette situation interroge les responsables élus que nous sommes.

Autre aspect : même si le Département a mis en place des dispositifs portant sur le logement, la continuité des études et les apprentissages et qui interviennent une fois que les mineurs ont atteint leur majorité, même si de tels dispositifs existent déjà, il convient que cette énergie, ce temps et cet argent qui sont consacrés à la prise en charge des mineurs ne soient pas supprimés parce qu'ils atteignent leur majorité. Les dispositifs d'aide, qu'ils soient d'État ou d'autres organisations, ne doivent pas tomber à l'eau parce que les jeunes isolés sont devenus majeurs.

Nous avons fait une proposition, que nous renouvelons aujourd'hui. Il s'agit de réfléchir à une organisation. Nous ne parlons pas de structure en dur, mais d'une organisation, fondée sur un accompagnement des personnels, sur la transition entre la minorité et la majorité des jeunes. Le travail qui est engagé ne doit pas être perdu, il doit continuer à participer à l'intégration et à l'inclusion des

jeunes mineurs qui deviennent majeurs. Nombreux d'entre eux ont envie d'apprendre, de s'intégrer et de travailler. Il est dommage qu'à un moment, tout cela prenne fin. Ce n'est pas vrai pour tous les jeunes, certains ont la chance d'entrer dans des dispositifs d'accompagnement et d'aide, mais pour d'autres l'arrêt est brutal.

Il s'agit d'une piste à étudier. Nous vous en faisons officiellement la demande : comment pourrions-nous articuler le passage de la minorité à la majorité pour les mineurs étrangers ?

**Rapport n°2 : bilan d'étape 2018 relatif aux actions menées dans le cadre de la démographie médicale**

**Christophe ROUILLON** (*Conseiller départemental du canton Le Mans 4*)

Le travail réalisé par Mme Cantin et les élus n'est pas simple : pour la ville comme pour la campagne, l'enjeu est de taille. C'est pourquoi je considère qu'il est anormal de conditionner les aides, en tout cas dans les textes, au fait que l'installation se fasse dans un bassin de vie fragile, bénéficiant de zonages conventionnels. Nous remettons ces délibérations, toujours de la même façon. Nous les récrivons. Je sais qu'il y aura des dérogations *in fine*.

Vous me répondrez donc que, pour finir, on n'en tiendra pas compte. Mais je trouve dommage que l'on continue à conditionner les aides. Des zones sont des « déserts médicaux », d'autres ne le sont pas parce qu'il y a des médecins ; il n'en reste pas moins qu'ils ne peuvent accueillir tout le monde. Ma commune compte une maison médicale et une dizaine de praticiens. Il ne s'agit donc pas d'un désert médical, mais les médecins refusent les nouveaux patients, souvent d'ailleurs les plus pauvres. À mon sens, il conviendrait de revoir cette mesure.

Je terminerai en disant qu'il faut réfléchir à la formation des médecins et travailler en partenariat renforcé avec l'université d'Angers afin d'aboutir à un CHU Angers/Le Mans. Les étudiants font leur stage au Mans. S'ils vivent au Mans au cours de leurs études et poursuivent leur formation sur le territoire de la Sarthe, ils s'installeront plus facilement au Mans. Il convient également de faciliter l'installation et la recherche d'emploi pour des conjoints, hommes ou femmes, car c'est un problème. Les médecins s'installent dans de grandes agglomérations ou sur la zone littérale où les offres d'emploi sont plus nombreuses.

**Rapport n°4 : biodiversité et politiques départementales**

**Christophe ROUILLON** (*Conseiller départemental du canton Le Mans 4*)

Il faut se battre pour protéger le bocage. Malgré la loi NOTRe que l'on nous objectera, je pense qu'il serait nécessaire de rétablir la prime à la plantation de haies aux particuliers.

Dans le monde agricole, pas forcément les nouveaux agriculteurs, mais les anciens, pour gagner quelques mètres carrés de parcelles ensoleillées, sont prêts à couper les haies. Il serait nécessaire de continuer à encourager, ainsi que nous le faisons auparavant – un fonctionnaire du Conseil départemental donnait d'excellent conseils – d'aider au financement des haies par les particuliers.

Pour contourner la loi NOTRe, je propose que nous le fassions sous l'angle de la valorisation du paysage dans un Département qui fait de son paysage un atout touristique. Nous verrions bien si la Cour des comptes ou d'autres nous donnent des leçons. Mais au moins l'aurons-nous fait, nous aurons protégé le paysage. Aucun corps de contrôle, me semble-t-il, nous retoquera. Je pense qu'il faudrait tenter le coup et prendre une délibération pour aider les particuliers qui veulent planter des haies. Nous sommes intervenus dans le domaine agricole sous l'angle de la valorisation économique ou touristique ; je pense que cette délibération pourrait passer.

**Rapport n°9 : révision du règlement intérieur**

**Nelly HEUZÉ** (*Conseillère départementale du canton Le Mans 1*)

Je m'exprime au nom du Groupe Elus de gauche et Républicains. Nous actons le fait de déposer les vœux officiellement trois jours ouvrés précédant l'ouverture de la session, sauf en cas de vœu spontané, auquel cas le Président apprécierait de son opportunité.

Nous souhaiterions, pour notre part, être informés des vœux avant la séance. Les vœux sont déposés sur table à l'ouverture de la séance, empêchant la possibilité d'une réflexion, de les amender ou d'apporter une véritable contribution. Je ne sais s'il est possible d'ajouter cela dans le règlement intérieur. Pourrions-nous au moins obtenir les vœux la veille de la séance ?

**Christophe ROUILLON** (*Conseiller départemental du canton Le Mans 4*)

Au Mans, les vœux sont transmis avec l'ordre du jour ou sont envoyés par mail. Les groupes ont ainsi la possibilité d'en prendre connaissance avant. Ce qui n'empêche nullement que des vœux soient remis sur table en début de séance et que nous ayons le temps d'en prendre connaissance en fonction de l'actualité. Je crois que tel est le fond de la demande : il serait une bonne chose d'avoir les vœux sur table dès le matin pour en parler, ne serait-ce qu'au moment du déjeuner.

**Rapport n°10 : rapport décentralisation**

**Christophe CHAUDUN** (*Conseiller départemental du canton de Savigné l'Evêque et Président du groupe des élus de gauche et républicains*)

La présentation de ce rapport est une obligation annuelle. Une commission sur la décentralisation et ses effets pourrait être réunie, dont nous avons désigné les membres. Cela n'a pas été le cas cette année.

Cela fait des années que nous dénonçons avec vous la situation liée aux effets de la décentralisation et les chiffres cumulés.

Vous nous expliquez que l'État est dans l'illégalité. C'est ce que vous avez dit en relisant l'article du code général de la collectivité. Que comptez-vous faire ? Nous vous avons demandé si vous aviez l'intention d'intenter une action en justice, puisque vous nous avez expliqué que c'est illégal. C'est une chose de dénoncer les faits, mais ensuite que faisons-nous ?

**Christophe COUNIL** (*Conseiller départemental du canton Le Mans 6*)

Le chiffre de 809 millions d'euros cumulés depuis 2004 résume le rapport.

J'avais l'honneur de siéger à l'époque dans cette assemblée. J'avais mis en garde notre assemblée. Je n'y reviendrai pas longuement, car vous allez penser que je radote et raconte toujours la même chose. Ce qui est peut-être vrai, je le conçois ! À l'époque, nous avons alerté sur le fait que la décentralisation, telle que prévue par le gouvernement Raffarin, serait un marché de dupes. Ajoutée à cela la perte d'autonomie fiscale décidée par la réforme de M. Sarkozy et les baisses des dotations sous les gouvernements des quinquennats de François Hollande, tout cela fait que nous nous retrouvons dans une situation assez difficile. Ce matin, Monsieur le Président, vous avez précisé que nous payions également les baisses de dotation. J'aurais pu vous répondre que nous payons aussi le prix des décisions prises en 2004 relatives à la décentralisation et le prix des transferts de charges non réellement compensés.

Je ne vous ferai pas l'insulte de vous rappeler les débats que nous tenions avec Roland du Luart, alors Président du Conseil général. Il nous disait : « Rassurez-vous, nous serons compensés à l'euro près ! » Oui, en effet, nous avons été compensés à l'euro près à la date n. Et à n + 10 ou n + 14, on se rend compte que nous sommes les dindons de la farce ! Il faut l'admettre, au-delà des positionnements politiques droite-gauche, gouvernement-opposition, les collectivités et les conseils départementaux ont globalement été maltraités depuis 2004 par les politiques menées. Il faut aujourd'hui que nous obtenions, non réparation, car il est trop tard – l'Etat ne trouvera jamais 809 millions d'euros pour rembourser le Département de la Sarthe – mais si nous pouvions recentraliser ces dotations de solidarité que nous versons alors qu'il s'agit de la solidarité nationale, nous retrouverions forcément des marges de manœuvre pour mener nos politiques. C'est sur ce point que doit porter le combat. Il n'est pas dans la compétence du Département de verser l'APA, le RSA ou l'APCH. C'est notre avenir qui est questionné.